



Etude territoriale

Emploi - Formation - Compétences
Provence Alpes Agglomération (PAA)

6 fiches

1. Accompagner les besoins en mobilité, logement et conditions de vie pour un environnement favorable à l'emploi
2. Soutenir les filières Santé et Silver économie
3. Encourager les transitions au sein des entreprises (démographique, numérique, énergétique et écologique)
4. Favoriser l'insertion professionnelle et sociale des publics les plus fragiles
5. Consolider une offre de formation territoriale accessible et qualifiante
6. Répondre aux besoins de recrutement des entreprises



L'Opco EP et le Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur

Des partenaires engagés dans l'action territoriale

L'Opco des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité est l'un des 11 Opco agréés par arrêté du 29 mars 2019 pour contribuer à l'accompagnement des entreprises, des salariés et des branches professionnelles dans le développement et le maintien des compétences. Il rassemble 54 Branches Professionnelles et **71 936** établissements en Paca dont **2 002** dans les Alpes-de-Haute-Provence dans les secteurs de l'artisanat, des professions libérales et des services de proximité.

L'Opco EP poursuit trois missions principales :

- **appuyer** les Branches Professionnelles ;
- **assurer** un service de proximité aux TPE-PME de moins de 50 salariés ;
- **financer** les dispositifs d'alternance et les plans de formation.

Le Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur

Le centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation et l'Observatoire régional de l'emploi et la formation est un groupement d'intérêt public créé en janvier 2021 et financé par l'État et la Région dans le cadre du contrat d'avenir 2021/2027.

Ses missions au service des politiques publiques et de l'aide à la décision répondent aux besoins de l'ensemble de l'écosystème régional et reposent sur quatre axes d'intervention :

- **collecter** l'offre de formation ;
- **observer** la relation emploi-formation en région ;
- **animer et accompagner** la professionnalisation des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation ;
- **mettre en œuvre** toute autre action d'information.

Objectif de l'étude

Depuis 2021, la Commission Paritaire Régionale de l'Opco EP en Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité s'engager plus fortement auprès des territoires « Action cœur de ville », notamment en proposant le programme « Ambassadeur de ma ville ». L'objectif est de faire participer les entreprises au développement et à la revitalisation de leur territoire en anticipant les besoins en emploi, en formation et en compétences de leurs salariés.

Afin d'identifier les compétences dont les entreprises ont besoin pour alimenter les dynamiques Action Cœur de Ville, Petites villes de demain et Villages d'Avenir, la mission du Carif-Oref auprès du territoire de Provence-Alpes-Agglomération (PAA) a pour but à travers un diagnostic territorial :

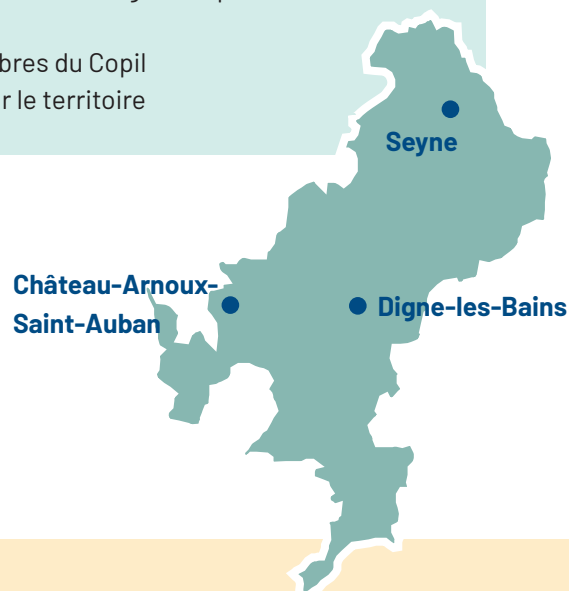
- de mettre en lumière les liens entre ce dispositif et les enjeux emploi-formation propres au territoire pour l'Opco des Entreprises de Proximité et les autres secteurs d'activité ayant un poids significatif ;
- d'aboutir à un plan d'actions autour de l'emploi, de la formation et du développement des compétences.

Démarche de l'étude

Afin de prendre en compte les enjeux propres aux entreprises relevant du champ de compétences de l'Opco EP mais également ceux des secteurs représentatifs du territoire, une démarche partagée, constituée de plusieurs étapes, a été adoptée :

- Constitution d'un **Comité de pilotage**
- **Veille et recueil d'informations territoriales** auprès des membres du Copil
- **Mise en forme de données** quantitatives et qualitatives
- **Diagnostic territorial** mettant en lumière les enjeux emploi/formation/compétences
- **Partage du diagnostic** avec les membres du Copil afin de faire émerger des pistes d'action
- **Élaboration d'un plan d'actions**
- **Présentation et validation** du plan d'actions par les membres du Copil
- **Publication synthétique** autour de sujets à fort enjeux sur le territoire

"Action cœur de ville" "Petites villes de demain" et "Villages d'avenir"



Le programme national "Action cœur de ville"

dont 245 villes sont bénéficiaires sur tout le territoire (dont 13 en région Provence – Alpes – Côte d'Azur) a une double ambition :

- **améliorer** les conditions de vie des habitants des villes moyennes ;
- **renforcer** leur rôle moteur au sein du développement territorial.

Sur Provence-Alpes-Agglomération, une commune est lauréate : Digne-les-Bains.

Le programme national "Petites villes de demain"

repose sur plus de **1 600 communes** engagées (dont 65 en région Provence – Alpes – Côte d'Azur) pour améliorer les conditions de vie des habitants des petites villes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagées autour de la transition écologique.

Sur Provence-Alpes-Agglomération, deux communes sont lauréates : Château-Arnoux-Saint-Auban et Seyne.

Le programme national "Villages d'avenir"

s'adresse aux communes de moins de 3 500 habitants. Il vise à accompagner les plus petites communes dans la réalisation de leurs projets de développement.

Sur Provence-Alpes-Agglomération, 12 communes sont lauréates : **Aiglun, Brusquet, Chaffaut-Saint-Jurson, Escale, Javie, Malijai, Marcoux, Mirabeau, Montclar, Moustiers-Sainte-Marie, Peyruis et Volonne.**

Membres du Comité de Pilotage

- ADF Formation
- Carif-Oref Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Cap Emploi des Alpes-de-Haute-Provence
- Centre d'information et d'orientation (CIO) de Digne-les-Bains
- Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF 04)
- CFA GRETA Alpes Provence
- CFPPA Carmejane
- Chambre de commerce et d'industrie Alpes-de-Haute-Provence
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMA PACA)
- Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS 04)
- CMA Formation Digne-les-Bains
- Confédération départementale de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb) Hautes-Alpes-Durance
- Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Constructys
- Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP 04)
- Eco Campus Provence Formation - Digne-les-Bains
- Fédération Française du Bâtiment Alpes-de-Haute-Provence
- France Travail
- Initiative Alpes Provence
- IUT Digne-les-Bains
- Les Entrepreneurs (ex-CPME)
- Mission Locale des Alpes-de-Haute-Provence
- Opco 2i
- Opco EP
- Opco Mobilités
- Provence Alpes Agglomération
- Union des entreprises (UDE 04)



Depuis 2022, une convention partenariale a été signée entre **Opco EP** et le **Carif-Oref** Provence-Alpes-Côte d'Azur avec la volonté de valoriser les liens forts existants entre ces deux structures.

Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur - 22, rue Sainte Barbe - 13002 Marseille - Tél. 04 96 11 56 56 - E-mail communication@cariforef.fr

Retrouvez-nous sur : www.cariforef-provencealpescotedazur.fr

Opco des Entreprises de Proximité - 146 rue Paradis - 13006 Marseille - E-mail corinne.agopian@opcoep.fr Retrouvez-nous sur : www.opcoep.fr